



Succession suite au décès de mon papa

Par **gutyvero**, le **27/03/2015** à **09:55**

Bonjour

Voilà mon papa et ma maman son propriétaire d une maison et d un grand terrain. Cela fait 23 ans que j habite sur leurs terrain avec mes 3 enfants et mon mari mon mari a construit notre maison sur le terrain à mes parents et nous payons la moitié des frais impots taxe foncieres et immobilières depuis notre installation nous payons à raison de 70 % les frais eau et électricité et nous fesons moitié moitié pour autre frais entretien à la propriété

ma question mon papa a fermé les yeux il y a 6 ans aujourd'hui avec ma maman nous voudrions savoir ce qui existe de faire pour nous préservé au cas où il arriverais quel que chose à ma maman car on ne voudrais pas que je me retrouve moi et mon mari sans rien sachant que j ai un frère merci mes parents on aider mon frere a acquerir une maison ils ont payee les frais de notaire merci pour vos réponses

Bonne journée